JEUDI

22 AOUT 1833.

On s'abonne au Bureau du Journal, rue de la Préfecture, n. 6; chez M. Baron, libraire, rue Clermont; chez M. Babeuf, libraire, rue Saint-Dominique; et chez M. Perret, imprimeur du Journal, rue St-Dominique. — A Paris, au cabinet littéraire de M. Raçon, passage du Caire, n. 105. Et à l'*Office-Correspondance* de MM. Bresson et Bourgoin, rue Notre-Dame-des-Victoires, n. 18.

Et chez tous les libraires et directeurs des postes des départemens.

TROISIÈME ANNÉE.

228.

Ce Journal paraît les Mardi, Jeudi et Dimanche de chaque semaine.

Le prix de l'abonnement (qui se paie d'avance) est:

POUR LYON.		POUR LES DÉPARTEMENS ET L'ÉTRANGER.	
Trois mois.	7 fr.	Trois mois.	9 fr.
Six mois.	13	Six mois.	17
Un an.	25	Un an.	33

Les lettres et paquets doivent être adressés au Bureau de *la Glaneuse*, franc de port.

LA GLANEUSE,

JOURNAL POPULAIRE.

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE LYON *1893*

La Prison est le Séminaire des Patriotes.

ÉPHÉMÉRIDES

DU JUSTE-MILIEU.

2 août 1830, troubles près d'Ax (Landes) et à Montauban. — 22 août 1831, condamnation de la *Gazette du Midi*, 1 mois, 2,900 fr. — 22 août 1832, condamnation de *la Quotidienne*, 1 mois, 1,000 fr. — 23 août 1832, condamnation de la *Gazette d'Anjou*, 6 mois, 4,006 fr. Charivari et voie de fait à Moulins, contre M. Schonen, député. — 24 août 1832, saisie du *Courrier de l'Europe*; condamnation de la *Gazette d'Anjou*; émeute à Amiens.

POST-SCRIPTUM

DE LA PÉTITION DÉPOSÉE AUX PIEDS DU ROHA DE SON CHOIX,

Par M. Bouchon-Imberbe, *présentement adjoint de M. le Maire, et impétrant préfet de police.*

Sire de mon choix,

Au moment où j'écris la présente, ma dernière vous est probablement parvenue, à moins que la malle-poste n'ait versé en chemin, ou que la poste n'ait mis du retard dans sa distribution; ce qui, à vrai dire, ne m'étonnerait nullement, vu le mauvais état de nos routes, et l'exactitude bien connue de cette administration paternelle.

Toutefois, Sire, comme j'avais mis *très pressée* sur l'enveloppe de ma lettre, j'espère qu'on aura eu l'attention, en cas d'accident survenu sur la route, de me la faire porter par un courrier extraordinaire, ou de vous la dépêcher par le télégraphe.

Aussi, Sire, la présente n'est-elle point pour vous réitérer le contenu de sa devancière, dont vous devez être suffisamment *mémoratif*, mais seulement pour réfuter d'avance quelques objections que mon humble requête a suscitées dans notre ville. Car vous saurez, Sire, que cette pétition que j'avais faite en secret, et seulement pour être lue de nous deux, a été publiée dans *la Glaneuse*, avec plusieurs fautes de français qui peut-être proviennent de ma plume, n'ayant jamais été très fort en ce qui concerne la métaphysique. Je ne sais pas où diable cette damnée de *Glaneuse* a pu se procurer ma pétition. C'est déjà bien assez de m'intercepter mon repos administratif et civil, et l'estime de mes concitoyens, sans m'intercepter encore mes lettres affranchies. Mais, patience, je lui revaudrai celle-là, si toutefois je suis capable de valoir quelque chose.

C'est donc pour vous dire, Sire, qu'on oppose ici à la demande que j'ai eu celui de vous adresser, deux objections principales ainsi conçues :

— « Toi qui veux être préfet de police, as-tu la capacité nécessaire pour ces importantes fonctions? Car il ne faut pas te faire illusion, mon cher ami : tu sais bien toi-même que tu ne brilles point par l'esprit. La nature, il est vrai, t'a départi le don de plaire; mais c'est là le seul don dont cette marâtre t'ait doué. C'est bien peu de chose pour faire ton chemin à la cour, à moins que ça ne te serve auprès de Madame Ad....., etc., etc. »

Voilà ce que l'on dit dans le quartier des Célestins. Et l'on dit vrai. Je me suis toujours bien porté, j'en conviens; mais parce qu'on manquerait de moyens, est-ce un motif pour être indigne d'une place que M. Girod de l'Ain a remplie à la satisfaction générale, et qu'on accorderait d'emblée à M. Fulchiron, ou à M. Dubois (dont on fait les flûtes)? Votre gouvernement, dites-vous, est un gouvernement de majorité? Eh bien! je me flatte d'être, moi aussi, de la majorité, depuis que l'évangeliste a dit :

..... Les sots ici-bas sont en majorité.

On dit, en second lieu, que je suis un *polichinelle*, c'est-à-dire (pardon si je définis ce mot devant quelqu'un qui doit être versé en fait de polichinelle), c'est-à-dire un pantin attenant à une ficelle, et obéissant à l'impulsion que donne à cette ficelle une main cachée.

C'est à la Croix-Rousse qu'on dit ces choses-là. Eh bien! quand même cela serait, cela m'empêcherait-il de pouvoir faire un délicieux préfet de police? Bien au contraire, — sous un roha qui dit : « *Ma pensée*, *mon système*, *mon gouvernement* », tous les fonctionnaires ne sont-ils pas, plus ou moins, des *Polichinelles?* Que

sont vos ministres qui ne connaissent même pas tous les secrets diplomatiques ? Des *polichinelles*. — Vos ambassadeurs, qui reçoivent à la fois deux notes dont l'une contredit l'autre ? des *polichinelles* — etc., etc. Ah ! si quelque Vaucanson moderne pouvait fabriquer un automate qui fût apte à signer des mandats d'amener, toutes les fois que vous tourneriez une manivelle, ce serait là, je ne crains pas de le dire, le préfet de police par excellence, le préfet de police de votre choix. En attendant cette utile invention mécanique, c'est moi, Sire, qui, dans toute la création, puis me flatter de me rapprocher le plus de cet automate.

Ainsi j'ose espérer que vous n'hésiterez pas à choisir pour votre préfet de police, l'*homme sans moyens*, le *polichinelle*, qui, du premier coup, a laissé Mangin bien loin derrière lui, et s'est élevé à la hauteur de Gisquet.

Un dernier mot, Sire. Pour que cette lettre ne soit pas divulguée, comme la première, par *la Glaneuse*, je l'ai écrite avec de l'encre sympathique, faite de jus d'oignon ; de telle sorte qu'en l'ouvrant, vous ne distinguerez absolument rien sur le papier. Mais rassurez-vous, Sire : vous n'avez qu'à passer légèrement ce papier sur le feu, et les lignes apparaîtront sur-le-champ à vos augustes yeux.

Avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc., etc.

BOUCHON-IMBERBE.

Post-scriptum du *post-scriptum*. — Mes respects à votre épouse, à vos enfans, à Mad. Adélaïde, à M. Athalin et à toute votre auguste famille.

NOUVELLES INTÉRESSANTES.

Voici les nouvelles que nous recevons de nos différens ports de mer.

— La frégate l'*Irrésolue* est entrée en rade du Hâvre. Avec les grandes eaux, on lui fera remonter la Seine, et on la mouillera en face des Tuileries.

— Le trois mâts le *Juste-Milieu* a sombré en sortant de l'Orient ; la cargaison, poussée par le flux sur le rivage, a été brûlée sur-le-champ comme pestiférée.

— *La Liberté* est attendue dans une de nos rades. Cette corvette belliqueuse vient de faire le tour du monde ; et partout elle a reçu l'accueil fraternel. On assure qu'elle fera une longue relâche chez nous, quoique ses agrès et sa mâture soient dans le meilleur état possible.

— Le *Louis-Philippe*, gros navire de transport, ayant la carcasse pourrie, va être démoli, personne n'a voulu en acquérir la propriété.

— *Le Poulot*, flûte élancée et frétillante, navigue sans gouvernail ; aussi fait-elle des embardées ridicules.... On ne sait vers quel point elle a mis le cap.

— La gabarre *la Gloire* vient de sauter en l'air, par la faute du capitaine.... Le feu a pris aux poudres.

— On espère relever *la Pologne*, frégate admirable que nous avions vue jadis si belle dans nos parages, et que nous avons naguère si fort maltraitée.... En revanche, *le Sébastiani* est sur le flanc. Il a donné de la tête contre un rocher.... Il n'est plus bon que pour des bûches et bois à brûler.

— On assure que *le duc de Nemours* va cingler vers le Portugal, où il compte changer de nom..... Parc'que Virer !

— *Le Soult*, les *Dupin*, *le Gisquet*, *le Thiers*, sont armés en pirates et font voile vers Maroc.

— La marche du *Barthe* est louche ; tous ses sabords ont été condamnés ; un seul est ouvert pour donner du jour dans le faux pont.

— On va mâter le *Bouchon-Imberbe*. Cette mouche est destinée au transport des bêtes fauves qu'on nous envoie d'Afrique.

— *La France*, si hardiment lancée en 1830, n'est pas encore à flot.

LYON VU DE FOURVIÈRES.

PREMIÈRE LIVRAISON.

Débutons par un reproche à l'éditeur.... La deuxième livraison de son livre se fait trop attendre. Il faut frapper fort et souvent sur la tête dure de ce public de la province qui a besoin de tant de distraction, qui en veut à tout prix, et qui commencerait volontiers une lecture par le dernier volume pour avoir plus tôt fini.

Voyons : que manque-t-il à M. Boitel ? Des écrivains. — Je ne le crois pas. — De bons articles ? — J'en doute. — Ah ! j'y suis ; des souscripteurs..... C'est cela, j'ai touché la plaie.

Soyez sans inquiétude, M. l'éditeur, les souscripteurs viendront quand ils seront sûrs de votre activité ; ils viendront surtout, si vous leur donnez des chapitres comme ceux dont vous les avez régalés à votre début ; et votre spéculation vous sera productive si l'on a la certitude que l'œuvre un jour sera complète... Croyez-moi sur parole : *Lyon vu de Fourvières* aura quelque retentissement ; et la province donnera, en vous, un démenti éloquent à la capitale qui prend tout, s'empare de tout, et, Saturne ou Gargantua moderne, veut tout dévorer, hommes et pierres.

Deux dessins ornent la première livraison de l'ouvrage que nous recommandons aux amateurs de livres amusans et instructifs. C'est *le père Thomas*, et *Fourvières vu de Lyon*. Au tirage celui-ci a un peu perdu, l'autre est venu plus franc, plus coloré. Tous les deux font honneur à MM. Fouville et Jacquand, et nous les remercions de leur cadeau.

C'est Léon Boitel qui s'est chargé de nous faire admirablement connaître *le père Thomas ;* et l'élégant prosateur a jeté dans son récit une philosophie douce et riante qui nous fait aimer le narrateur et nous intéresse au modèle. Ces pages sont joyeuses à lire... Moi, je les ai relues.

Avant ce chapitre, un autre, un peu trop court peut-être, nous avait déja disposé à la mélancolie. *Fourvières vu de Lyon* est une élégie toute religieuse ; mais de cette religion fille de la peur, qui épouvante l'avenir et flétri le présent ; mais de ce culte doux et poétique, poétique à la pensée, doux à l'ame, qui nous fait rêver longuement, et nous endort dans de suaves images, *M. Ernest Falconnet* doit être un des chauds fournisseurs du livre, ou il manquera à son mandat. Nous chercherons son nom plus d'une fois à la table du volume.

C'est maintenant le tour de Berthaud..Ses pages jurent. Il est mécontent de tout, il blâme tout, il critique

tout avec acerbité, avec un rire de pitié, sans colère, sans haine ; il ne conçoit pas une ville, il ne veut pas des maisons entassées les *unes sur les unes*, un faubourg qui *s'étrangle* à la barrière pour entrer, un autre qui ressemble à un géant couvrant la plaine de son corps.....

Si j'étais le faubourg de la Guillotière, moi, (dit Berthaud) *je m'éloignerais de Lyon à toutes jambes.....* C'est ce que je conseille à Berthaud. Il faut qu'il s'éloigne de Lyon. Trop de rues, de places et de carrefours y ont vu sa paresse et son insouciance. A Lyon Berthaud n'aura point d'avenir, tué qu'il est d'avance par le présent et le passé ; Berthaud doit aller se retremper à Paris, Paris ville d'émotions toujours nouvelles, cité inspiratrice des poètes qui, comme lui, ont le feu divin, cercle animé où la rivalité féconde le génie..... Car, ne vous y trompez pas : il y a du génie dans Berthaud dont la tête vomit si fréquemment d'éclatantes étincelles, mais qui meurent le lendemain entre six cruches de bière, un dîner de pain et d'eau, ou une caresse d'amie.

Mais Berthaud est tellement... Berthaud, que je ne serais pas surpris de lui voir préférer Lyon et la misère à Paris et la richesse. C'est si beau de pouvoir dire hautement *j'ai du talent et je meurs de faim !*

Notre-dame-de-Fourvières est un chapitre de conscience. M. Colombet ne l'a pas écrit pour l'écrire, mais pour nous enseigner quelque chose ; et il y a réussi, car il a jeté du charme dans sa narration. Ses recherches sont un délassement ; elles ne sentent point le travail, et c'est pour cela qu'elles se classent si facilement dans notre mémoire. Grace à lui, j'en sais autant que lui-même sur cette colline si pittoresque qui domine et embellit Lyon. Merci à M. Colombet.

Une préface qui est un paradoxe ouvre la livraison. L'auteur, M. Peletin, dit qu'il est impossible que l'ouvrage soit bon. L'auteur ment. Il n'a qu'à l'enrichir de quelques-unes de ses pages, telles qu'en inspire la méditation ou les verroux, et nous lui permettrons de prêcher la centralisation des arts et de l'industrie. Ses sermons seront à nous et nous rendront fiers et insoucians à son système... Cette préface est un excellent plaidoyer contre l'avocat lui-même.

La deuxième livraison de ce livre va, dit-on, paraître un de ces jours. Nous n'arriverons pas si tard pour en rendre compte. Elle se compose de cinq morceaux : *Un Concile en* 1330, *et la Mort de Saint-Bonaventure*, par Camille Jacquemond; une *Émeute* aux *Terreaux en* 1790, par un Lyonnais ; vos *Femmes*, par Jacques Arago ; les *Tilleuls de Bellecour*, par Léon Boitel ; des *Pensionnats de jeunes Demoiselles*, à Lyon, par une jeune personne.

On parle même d'un dessin de notre grand artiste, Henri Monnier.

Nous taillons notre plume. J. A.

La France n'a pas oublié qu'il y a quelques semaines, un grand nombre de Polonais, las des tracasseries et des persécutions que le gouvernement leur faisait éprouver, abandonnèrent subitement leurs résidences et passèrent en Suisse. Les espérances qu'ils avaient conçues ne pouvant se réaliser, ils se trouvèrent tout-à-coup sans ressources, au milieu de ce pays. Le ministère français s'était hâte de leur interdire le retour ; les despotes d'Allemagne et d'Italie leur fermaient ces contrées il leur fallut donc demeurer dans la Suisse, morcelée en divers petits gouvernemens, et incapable, par ce défaut d'unité, de leur offrir des secours suffisans. — 502 de ces braves proscrits habitent le canton de Berne : plus d'une fois déja, ils y ont été réduits à un état de détresse complet. Malgré tout le soin qu'ils ont mis à se partager, sans distinction, leurs dernières ressources, LA FAIM est venue plus d'une fois secouer leurs entrailles !.... Les subsides, qui leur sont fournis par six cantons, atteignent actuellement dix sous par jour pour chaque homme, obligé de s'en contenter pour satisfaire tous ses besoins !... Presque tous manquent complètement de linge, de vêtemens : et c'est dans cet affreux état qu'ils voient approcher l'hiver !.... Le comité polonais de Metz a fait un appel à tous les Français, il demande des secours pour ces infortunés ! Qui, d'entre nous, refuserait de faire encore quelques sacrifices !

Nous ouvrons, dans nos bureaux, une souscription en faveur des Polonais réfugiés en Suisse. — Les sommes que nos concitoyens voudront bien nous confier seront adressées par nous au Conseil des Polonais, séant à Bienne.

Quelques prolétaires de St Georges ont l'honneur de l'initiative : leur exemple sera suivi.

Depuis plusieurs jours, ils nous ont remis la liste suivante :

SOUSCRIPTION

En faveur de nos frères Polonais, réfugiés en Suisse.

Thibaudier, 20 c. Augier, 25 c. Poissant, 25 c. Sapin, 25 c. Guinaud, 10 c. Deligue, 30 c. Tournissant, 30 c. Laurent, 30 c. Un rép., 20 c. Bertollier, 25 c. Blanchard. 15 c. Proal, 10 c. Tornat, 15 c. Bornet, 40 c. Guillaume, 25 c. Blanc, 25 c. Un rép., 10 c.

Lyon.

Les nouvelles que nous recevons de Granier, nous le montrent de plus en plus entouré de la sympathie des populations qu'il traverse, sous l'escorte de la gendarmerie.

MM. Vachon-Imbert et Prat n'ont pas à se louer du résultat de leur brutalité, et le gouvernement doit leur en savoir peu de gré.

Il fait beau voir en effet un simple journaliste recevant dans toutes les villes des orations telles, que M. *Rosolin-Ferdinand duc d'Orléans* pourrait en être jaloux, par le seul fait de l'intérêt qu'excite la persécution dont il est victime. C'est qu'il y a de l'écho en France contre l'arbitraire et la sauvagerie de l'administration qui nous pressure.

Un troisième nous vient d'être accolé à ceux de *Fontan* et de *Magallon*, les hommes du gouvernement de *Louis-Philippe* peuvent sans trop d'effort se rappeler l'effet que produisirent sur l'opinion publique les infamies dont la restauration se couvrit envers ces deux écrivains, le nom de Granier ne leur sera pas moins lard.

La presse départementale tout entière, sans distinction de mœurs et d'opinion, paie au gouvernement son tribut de blâme ou de conseil, les journaux les plus tranchés dans leurs couleurs monarchistes et philippistes, *le Constitutionnel*, *le Journal du Commerce*, etc., etc., ne peuvent retenir l'amertume de leurs reproches.

Un seul journal, au milieu de ce débordement de

haines, ce luxe de petites vengeances, appelle encore la sévérité du pouvoir.

Ce journal est dans les mains de Vachon-Imbert et de Prat.

C'est le *Courrier de Lyon !*

—Des mutations, qui se sont opérées dans l'administration de *L'Écho de la Fabrique*, ont donné lieu à la propagation des bruits les plus faux sur les causes qui les ont amenées. *Le Courrier de Lyon*, de lundi dernier, indique ces changemens comme ayant une très grande portée et comme étant fort significatifs. Il affirme, en s'en félicitant, que la marche de *L'Écho* va être complétement changée, et cela par la volonté des chefs d'ateliers, qui en sont les actionnaires. — Nous, qui connaissons très parfaitement tout ce qui est arrivé, ne devons pas souffrir ces attaques contre un journal avec les rédacteurs duquel nous avons été, et sommes encore, en parfaite harmonie de pensées. Nous prenons donc sur nous de déclarer que, loin d'avoir été blâmée, la rédaction de *l'Écho de la Fabrique*, a été, au contraire, fort approuvée par les actionnaires, et qu'elle sera continuée comme par le passé. Des raisons toutes personnelles ont, il est vrai, fait demander le changement du principal rédacteur, mais c'est contre la volonté expresse des chefs d'ateliers, co-propriétaires, et à leur grand déplaisir, que le gérant a refusé de continuer ses fonctions. *M. Bernard*, nous est connu comme *M. Berger*, auquel il a succédé, et nous pouvons garantir au public que les opinions de ces deux citoyens sont les mêmes, et qu'ils méritent, autant l'un que l'autre, la confiance, l'affection et l'estime que leurs nombreux amis et nous leur avons vouées.

— Heureux état social que le nôtre !... Lundi dernier à 5 heures du matin, en se réveillant, M. T..., négociant à Lyon, se brûla la cervelle !.. Mardi, une femme se jeta d'une fenêtre de la place Bellecour, en même temps qu'une autre se précipitait dans un puits à la Croix-Rousse !... En présence de faits si concluans pour établir la sincérité du bonheur de l'humanité, il faut être bien insensé pour demander des changemens sociaux et soutenir que nous ne sommes par dans *le meilleur des mondes possible !...*

— *La Croix-Rousse* était en émoi l'autre jour à la lecture d'un de nos articles sur Jeanne et ses braves compagnons... Le pays patriote comptera toujours sur la *Croix-Rousse*, où battent tant de nobles cœurs.

Théâtres.

La représentation au bénéfice du canonnier Petit a produit plus de 3,000 fr. qui ont, sur le champ, été comptés à ce brave. MM. les artiste ne pouvaient faire plus, ils n'ont pas voulu faire moins. Un comédien sait vivre, de nos jours, n'est-ce pas ?

Aux Célestins, les époux Volnys reçoivent tous les jours une riche moisson de bravos. L'une par sa grace et son pathétique, l'autre par sa chaleur et son heureuse diction ; la première fait pleurer et sourire, le second fait frémir. Tout dépend des pièces qu'ils sont destinés à faire valoir ; et, certes, les auteurs doivent s'estimer heureux de trouver sous leur main d'aussi éloquens interprètes.

Nous n'analyserons pas les divers mérites que les artistes voyageurs ont déployés pendant le cours de leurs représentations. *Louise*, *Le Duel sous Richelieu*, *Le Quaker*, *Une Faute* (dans lequel, par parenthèse, Danguin s'est fait très applaudir) sont les vaudevilles où le public a battu des mains avec le plus d'ardeur. Du reste, de pareils hôtes sont toujours une bonne fortune pour la direction et les amateurs du théâtre.

Après eux, ce sera le temps d'Henry Monnier.... Ici, c'est le rire, le rire fou ; les personnages sont des caricatures, mais de ces caricatures qui vous jettent de la gaîté dans l'ame. Les rôles d'Henry Monnier sont ses dessins, et l'on sait le mérite et l'originalité de ceux-ci.

Je vous dirai après demain une bonne nouvelle, que vous devez au vif désir qu'éprouve M. Lecomte d'être agréable au public, qui l'encourage dans son entreprise : c'est un prêté rendu.

GLANE.

Les électeurs de *Lunéville* viennent d'envoyer à la chambres des députés, un M. *de l'Épée* ; sans doute dans l'espérance de lui voir prendre la direction de cet autre établissement de sourds-muets.

— Les sujets du roi de Danemark le portent en triomphe sur leurs épaules ; et nous aussi nous y portons le nôtre.....

— Lorsque le père Lapoire voyage il est accompagné d'une troupe de crieurs à gages, chargés de faire de l'enthousiasme à son passage ; cela rappelle ces mauvais comédiens de province qui se font suivre d'une troupe de claqueurs.

— A *Estagel* M. *Viennet* a reçu un charivari donné par des pourquoi tourmenter ainsi le pauvre homme et lui donner le de pied.....M. *Viennet* n'a jamais été un lion.

— Une circulaire ministérielle annonce que le gouvernement s'occupper activement de faire des *écoles* ; il nous semble qu'il y a long-temps que cela n'est plus à faire.

— *Le Temps* annonce qu'un certain nombre de jeunes gens viennent de se former en société, dans le but d'arracher le ruban à tous ceux qui l'ont reçu sans l'avoir mérité. — Ces jeunes gens entreprennent là une rude tâche, depuis trois ans Louis-Philippe a distribué 30,000 croix-d'honneur.

— Pourquoi arracher le ruban rouge à ceux qui sont indignes de le porter ; pour ma part je préfère le procédé de la garde nationale de Marseille, qui le leur prodigue.

— Le gouvernement de Louis-Philippe espère se rattacher l'amour des Parisiens avec l'aiguille de Luxor.

— Nous prévenons nos abonnés que M. Vachon-Imbert ne travaille pas à la *Mineuse*, mais qu'il cherche à la travailler.

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE LYON 1893

ANNONCES.

AVIS A MM. LES RELIEURS.

M. MISSET, graveur et mécanicien, vient de joindre à son établissement un assortiment de roulettes, palettes, fleurons, lettres gothiques, composteurs, et généralement tout ce qui concerne la reliure. Les personnes qui voudront l'honorer de leur confiance trouveront toujours chez lui, rue des Quatre-Chapeaux, *n° 9*, au 2e, tous les avantages possibles, tant pour la qualité de ses marchandises que pour le prix auquel il les a établies.

Sirop anti-goutteux

DE M. BOUBÉE,

Pharmacien à Auch, sous les auspices du docteur Campardon.

Les succès constans et multipliés qu'obtient ce médicament, le font considérer comme le seul *agent thérapeutique* qui combatte avec avantage et sans danger la goutte et les rhumatismes aigus et chroniques. Il dissipe en quatre jours l'accès de goutte le plus violent, et par son usage périodique, prévient le retour des paroxismes, ramène à leur état naturel ces affections remontées, et rend la force et l'élasticité aux parties où ces maladies ont établi leur siége.

Le dépot est à Lyon, chez M. Vernet pharmacien, place des Terreaux.

M. Lagoguay, médecin occuliste, recevra jusqu'à la fin du mois, à l'hôtel de Milan, place des Terreaux.

RESTAURANT, GRANDE RUE MERCIÈRE, N° 56,
Au fond de l'allée.

On sert à toute heure à la carte et au prix fixe, dîner à 1 fr. 25 c. composé de potage, trois plats, dessert, demi-bouteille, pain, et 1 fr. 50 c. la bouteille pleine. Déjeûner à 90 c., composé de potage, deux plats, demi-bouteille et pain.

On loue des chambres garnies au jour et au mois ; on donne des cabinets aux sociétés qui veulent être séparées. On reçoit des pensionnaires.

J. A. GRANIER, *Gérant.*

IMPRIMERIE DE PERRET, RUE ST-DOMINIQUE, N° 13, A LYON.